

« Trop lourd et trop complexe », regrette le maire de Saâles

le 14/03/2013 à 05:00 par E. S.



Jean Vogel, maire de Saâles.

Depuis dix ans, les maires de Saâles et du plateau de Belfays bataillent pour installer dix éoliennes, qui seront en partie financées par les citoyens.

570 kg : c'est le poids des dossiers apportés aux préfetures du Bas-Rhin et des Vosges pour obtenir le permis de construire dix éoliennes à Saâles et dans six villages vosgiens voisins. « Trop lourd », dit Jean Vogel, le maire de Saâles. « Les procédures sont trop complexes. Il faut les simplifier. Il y a tant de possibilités de recours que les délais se rallongent. Conséquence : les coûts augmentent d'année en année. »

Le permis de construire a été accordé en 2012 mais le chantier ne peut pas commencer en raison de recours déposés par Alsace Nature et Rabodeau Environnement. La grosse crainte de ce maire écologiste : « Les collectivités locales ne pourront plus porter de tels projets, trop complexes. Seules les grosses sociétés y parviendront. » Tout le contraire du but qu'il poursuit : « Contribuer à la transition énergétique et écologique, à l'autonomie énergétique des territoires, par la décentralisation des sources d'énergie et l'actionnariat populaire. » Sur les dix éoliennes, huit appartiendront à EDF et deux aux communes (à 40 %) et aux particuliers (à 60 %). Par le biais de la coopérative Énergies Partagées en Alsace et l'entreprise solidaire Ercisol (Énergies renouvelables citoyennes et solidaires). Affaire d'éthique, pour que les citoyens s'approprient les questions d'énergie et ne les laissent pas aux seules mains des grands groupes financiers.

le 14/03/2013 à 05:00 par E. S.